| | Le Calendrier des manifestations | | |
|--|----------------------------------|---|--|
| | DECEMBRE 2006 | | |
| | Vendredi 1 | Concours de Belote 20 H 30 ancienne mairie | |
| | Samedi 2 | Tasie Don - Salle polyvalente Assemblée Générale de la Société de Chasse L'Amical de Sainte-Anastasie 18 H Ancienne Mairie | |
| | Dimanche 3 | Loto du club de Football 14 H Salle Polyvalente | |
| | Lundi 4 | Réunion des Cavaliers de l'Issole 20H30 Ancienne Mairie | |
| | Mardi 5 | Commémoration journée nationale des « morts pour la France » Algérie, Maroc et Tunisie 11 H – Monument aux morts au cimetière | |
| | Dimanche 10 | Loto du club de Tennis 14 H 30 Salle Polyvalente | |
| | Dimanche 17 | Concert des Chorales « Chant et Amitié » de Ste-Anastasie et « Cap sur la Vie » de Fayence 16 H 30 – Eglise de Ste-Anastasie | |
| | Dimanche 24 | Messe de noël 23 H en l'Eglise de Ste-Anastasie | |
| | Dimanche 31 | Réveillon de la Saint-Sylvestre Salle Polyvalente | |

Petites annonces

A VENDRE

-Lit ancien en bois pour enfant bas âge avec matelas laine, longueur 1m35 largeur 0m65 Très bon état (50 €)

 Recherche terrain non constructible côté camping, chemin des Vaux, chemin de Bon Jeu, les Cabrelles, les Colombades. Prix entre 10 000 et 12 000 €.
 20 : 06.67.28.62.29

Jeune fille cherche ménages et garde d'enfants.
Rappeler Dorothée au ☎ : 06.89.06.57.76

Tribune Libre

Il y a bien longtemps que nous n'avions pas eu de nouvelles de notre cher ancêtre Anastase (dit « le bienheureux »). Enfin, il nous revient, espérons que nous ne le regretterons pas.

« Pour ces retrouvailles, je vous dirai un mot de mon ami Saint Hubert. En voilà un qui au moins a réussi, n'a pas été

comme moi, martyrisé et dont on parle encore, même si à Sainte-Anastasie il est célébré avec moins de révérence et d'éclat que chez nos vassaux alentour (je ne les citerai pas).

Je suis d'ailleurs revenu sur mes terres, après cette longue absence, pour soutenir ce collègue et demander solennellement à tous ceux qui devraient lui être reconnaissants, mais qui n'en font rien, de lui rendre le 3 décembre les hommages qui lui sont dus.

Pour cette année, passons encore, « les carottes sont cuites » mais je les attends de pied ferme en 2007. Et qu'ils ne me disent surtout pas qu'il n'y a plus de sangliers, sinon je les inscris illico à notre club de football. »

Anastase le bienheureux

Les Poètes de Ste-Anastasie

Les fleurs du pré

La pluie a reverdi Le pré jaune et flétri Et dans l'herbe jolie Des fleurs blanches ont failli...

Devinez quelles fleurs
Ont surgi brusquement
En deux jours... quelques heures...
Pour l'émerveillement
De tout observateur?

Ces sont des pâquerettes Petites fleurs touchantes Petites fleurs discrètes Mais combien attachantes

Elles dorment le soir Pétales repliés Sur leur cœur. Il faut voir Toutes ces fleurs fermées

Endormies pour la nuit Debout, tête baissée... S'éveilleront sans bruit Au soleil... réchauffées...

Relèveront la tête Pour nous montrer encore En leur tenue de fête Pétales blancs, cœur d'or.

La nuit on se rendort Pétales repliés Sur un cœur d'or Debout, tête baissée... On dort, on dort, on dort... S'il pleut le jour, on dort...

> Jeannette Carrière 11 octobre 2006

La lune qui se plaignait à Dieu

Dieu, pourquoi ne suis-je pas ¿ i belle que ma sœur la Terre ?

Moi, je suis pleine de vilains cratères!
Elle a de l'eau!
Et moi je n'ai pas d'oiseaux!
Sur la Terre, tout le monde se mouille!
Moi je n'ai rien, même pas de grenouilles!
Elle a des métaux précieux
Je suis laide à ses yeux.
Pourtant la nuit je l'éclaire
Car je ne suis pas rancunière
Mais elle, m'envoie des fusées
Qui s'écrasent sur mon nez!

Martin Pique - 10 ans

Dimanche 31 Décembre - Réveillon de la Saint-Sylvestre

Organisé par le Comité des Fêtes à la salle polyvalente

Cotillons Ambiance Discothèque

Adultes : 60 € Enfants, inscriptions uniquement auprès du Comité des Fêtes

Réservations : C/o Tabac Bruno, Vival, Bar des Amis et auprès du Comité des Fêtes 06.79.55.63.53.

Le Président, Jean-Jacques GUIGNIER

Sainte-Anastasie





Bulletin Municipal

NOVEMBRE 2006 n°195

LE MOT DU MAIRE

Si en France la population officielle est définie périodiquement par les recensements de l'INSEE, il existe d'autres moyens, certes moins scientifiques, mais beaucoup plus rapides et à peu près efficaces, d'évaluer en instantané, la réalité du terrain.

Par l'INSEE, nous savons donc déjà qu'à Sainte-Anastasie, comme en Provence Verte, la population progresse et rajeunit régulièrement, ce qui clairement va à l'encontre d'idées reçues.

Nous sommes de ce fait aujourd'hui, officiellement 1560 Saint-Anastasiennes et Saint-Anastasiens, tout en sachant parfaitement que ce chiffre est sous évalué.

Ceci étant, nous devrions compter parmi nous, environ 150 à 200 élèves scolarisés dans les établissements des premier et second degrés, soit 10 % de la population totale, taux moyen généralement admis avec une légère marge d'erreur. Or, en les comptant bien, et même s'ils ne se font pas tous remarquer, ils sont plus de 250 (300 avec l'école maternelle). Notre population est donc réellement très jeune ou alors nettement plus nombreuse. Optons donc pour la première hypothèse, la plus plausible.

Tout ceci enfin, pour vous dire que s'il s'agissait de « délinquants » nous le saurions. De fait, si nous en avons bien environ 4 ou 5, ce ne sont vraiment pas (rassurons-nous) de bien gros poissons. Notons encore, et cela mérite d'être relevé, qu'aucun de ces galopins n'est encore inscrit dans une association du village (une trentaine environ) où quelques places sont encore disponibles.

C'est donc une invitation à participer à ces activités sportives, culturelles et ludiques, que je leur adresse afin qu'ils puissent y exprimer leur trop-plein d'énergie et d'ardeur juvénile.

Jean-Pierre MORIN





E-mail: s.anastasie@wanadoo.fr

site: www.sainte-anastasie-sur-issole.fr



Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

De Ste-Anastasie

S^{te}ANASTASIE La Boutique place des Ferrages Ouverture: -mercredi 14h 18h -samedi 10h 12h Tél: 04 94 72 29 50 ouvert à tous, VENTE OU DEPOSE

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 6 Route de Toulon 83136 Méounes les Montrieux Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 01, 15 et 29 décembre, en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Valérie BEZOMBES assurera sa permanence à la Mairie, le Jeudi 07 DECEMBRE 2006 de 10 H. à 12 H.: aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aideménagère). Tél.: 04.94.92.27.08.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSOLE à FORCALQUEIRET

Horaires d'ouverture

Du Mardi au vendredi de 8H30 à 12H et 15H à 17H30 Le Samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H Fermé le Dimanche et Lundi

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres »:

♦ Le MARDI 26 DECEMBRE 2006 (se faire inscrire en Mairie au préalable).

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasie, Parking des Ferrages le Mardi 12 DECEMBRE 2006, de 14 H à 15 H

QUALITE DE L'EAU DE BOISSON **DU RESEAU PUBLIC**

Analyses du 09 octobre 2006

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres recherchés.

Numéros utiles

Mairie

-Accueil: 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42 -M. Cuénot 1er Adjoint (Urbanisme):

04.94.69.64.45

-Mme Laurent 2ème Adjoint (Action sociale): 04.94.69.64.47

Recoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi,

de 10 H à 12 H

-Service cantine: 04.94.69.64.10

Fax: 04.94.69.64.41

Adresse E-Mail: s.anastasie@wanadoo.fr

Site Internet:

www.sainte-anastasie-sur-issole.fr

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). **2**: 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult **:** 04.94.04.89.33

Police Municipale

Numéro: 06.08.80.45.82

Pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence : 08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F.: 0 810 333 083 Téléphone: 10 15 (*) Eau et Assainissement: 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à v disposition pour contacter France-Télécom.

Conciliateur de Justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90



Jean-Pierre MORIN, Maire, et le Conseil Municipal,

ont l'honneur de vous inviter à la Célébration

de la Journée Nationale d'Hommage aux

« Morts pour la France »

au cours de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie

qui se déroulera le Mardi 5 décembre 2006 à 11 heures

Rassemblement au Cimetière



L'Association Bouliste

Assemblée Générale du 10 novembre 2006

Du 1^{er} mai au 15 octobre 2006, nous avons organisé 45

-12 à la pétanque (tête à tête, 2x2, 3x3), 5 mêlées et 15 consolantes.

-6 au jeu provençal.

-un concours enfants - de 12 ans et - de 14 ans (pendant la fête de la Saint Just).

Üne semaine bouliste a eu lieu pour la fête de la Saint

-1890 joueurs ont participé aux différents concours (660 au cours de la semaine bouliste).

Nombre de licences: 7 hommes, 1 femme et 2 enfants. Nombre d'adhérents : 40.

Bilan financier:

Recettes: 10 525.19 €, Dépenses: 10 833.00 €, Solde -275.14 €

Le solde positif de l'année précédente : 3 778.43 € permet d'absorber le déficit de la saison 2006. Pour l'exercice de la saison 2007, il reste un solde positif de 3 503. 29 €. Le cahier des comptes et les pièces ificatives sont tenus à la disposition des membres L. sents. A noter que les comptes et les pièces justificatives ont été vérifiés par M ALLAVENA Christophe, vérificateur aux comptes de l'association.

Quitus est donné pour la gestion 2006. Pour l'année 2007 le bureau est composé de la façon

suivante: Président d'Honneur : Jean-Pierre MORIN

Président : Raymond PETITGAND Vice-Président : Bernard SABATIER Secrétaire : Roger SABATIER

Secrétaire Adjointe : Solange PETITGAND Trésorière : Isabelle CODONNEL

Trésorière Adjointe : Patricia SABATIER Membre Actif: René JACOLOT BENESTAN

-La réciprocité avec BESSE et FLASSANS est reconduite.

-Le programme de la saison 2007 sera établi en collaboration avec les deux associations partenaires.

Dispositions réglementaires : -Cartes de membres obligatoires pour tous joueurs ou joueuses n'appartenant pas à une association bouliste. Budget prévisionnel:

30 concours sont prévus.

Dépenses : gestion courante 1 170 €, dotation concours

Recettes : subvention 1 415 €, sponsors 2 855 €, cartes

La vie au village



TASIE DON

LE SAMEDI 2 DECEMBRE A PARTIR DE 10 HEURES A LA SALLE POLYVALENTE

Cette année encore, toutes les associations vont donner de leur temps sur une journée.

Tout a été mis en œuvre pour que nous passions un bon moment ensemble, en organisant des activités ludiques tel que le jeu de quilles, jeu de boules, jeu de massacre, jeu de fléchettes, parcours obstacles, tir à la corde, jeux ilité, pesée du filet garni et du jambon.

De 16 H à 18 H, démonstrations par les différentes associations de danse.

A partir de 18 H, tombola et apéritif de clôture payant. Parents, grands-parents, nous vous attendons tous très nombreux, avec bien évidemment enfants et petitsenfants pour cette journée de bienfaisance.

Record à battre du fil rouge de l'année dernière : 83 jeunes et moins jeunes ont pédalé (pour une population d'environ 1600 habitants, le record devrait être facile à battre, cela ne tient qu'à vous).

NOUS VOUS ATTENDONS AVEC GRAND PLAISIR

Outre cette journée et toujours au profit de la recherche médicale, le 1er décembre, à 20H30 tournoi de belote, ancienne mairie, le 17 décembre à 16H30 concert à l'Eglise offert par les chorales « Chant et Amitié » de Ste-Anastasie et « Cap sur la Vie » de Fayence.

Les associations du village

Messe de Noël



Cette année, la messe de noël (dimanche soir 24 décembre) aura lieu à 23 heures. Horaire des confessions: Dimanche 3 décembre à 11 H 30 (après la messe de

bistrot

Soirée du 22 novembre

Grâce à l'association « les Bistrots de Pays » à laquelle appartient notre « BAR DES AMIS », cette soirée très

réussie a pu être offerte aux habitants. Un repas délicieux a été proposé par Patricia et Bernard SABATIER, les très sympathiques patrons du bar, suivi par la prestation très appréciée de la chanteuse Nicole RIEU.

Bravo pour cette belle soirée!



Le Carnet de Ste-Anastasie

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance

-Lola FAVET, née le 3 novembre ;

-Mahina PRESEAU, née le 05 novembre à Sainte-

Nous présentons toutes nos félicitations à leurs parents.



Chorale « Chant et Amitié »

Souhaitant renouveler la bienfaisante expérience du stage de janvier dernier, nous avons pris date avec le professeur de chant et chef de chœur Claudio Ibana, de belle renommée.

Les 28 et 29 octobre, un grand nombre d'entre nous ont donc bénéficié de son savoir musical prodigué avec rigueur, mais aussi une grande bienveillance (voir photographie).



Une partie du groupe en plein travail de technique vocale

Le 10 novembre, s'est tenue à la salle polyvalente, l'Assemblée Générale de la chorale, au cours de laquelle rapport moral, compte-rendu d'activités, bilan financier et projets futurs furent présentés par le Président, M. Georges Dettwiller.

Date à retenir pour les amateurs de chants de Noël :

-le dimanche 17 décembre à 16H30 en l'église de Sainte-Anastasie, avec la chorale « Cap sur la Vie » de Fayence, au profit du Tasie Don (recherche médicale) -Entrée libre.

Venez nombreux participer à cette belle action.

Une Choriste

Syndicat d'Arrosage

Le 28 octobre à la salle polyvalente a eu lieu l'Assemblée Générale de l'ASA des Arrosants de Sainte-Anastasie.

Lors de cette assemblée, M Casimir Raynouard présentait sa démission de son poste de Président pour des raisons de santé.

Les membres présents et représentés ont élu à l'unanimité M Olivier Hoffmann à ce poste.

Le bureau a été aussi renouvelé, il se compose de six membres:

-Mme Goulle -M Cia

-M Cigalon -M Leroux -M Miollan -M Rébufatti



E.S.S.A. Club de football

Loto du club de Football de Sainte-Anastasie dimanche 3 décembre à partir de 14 H à la salle polyvalente.

5 cartons pleins + 20 quines. 4 € le carton – 10 € les 3 cartons.

Lots pour enfants, hommes, femmes, loisirs et la

Merci de venir nombreux. Buvette et gâteaux sur place.

Club des Cigales

Les 18 et 19 novembre 2006, le Club a présenté les dernières créations des ateliers lors du « Grand Marché d'Automne » organisé à la Salle Polyvalente par la Prouvenco Dou Tems Passa.



Samedi 2 Décembre 2006, l'association participera au « Tasie Don »

Sorties:

Le dimanche 21 Janvier 2007 : Déjeuner avec spectacle et après-midi dansant au « Petit Montmartre » à Trans-en-Provence. Prix sur la base de 20 personnes: 40€ sans transport, 50€ avec transport. Réservation avant le 21 Décembre 2006 au 04 94 72 21 98 ou au local le jeudi après-midi.

le mercredi 28 février 2007: Repas/loto gratuit organisé par « Seniors » à la Salle Polyvalente (base 25 personnes minimum) Nombreux lots alimentaires Réservation avant le 30 Décembre 2006 au 04 94 72 21 98 ou au local le jeudi après-midi.

Société de Chasse « L'Amical de Sainte-Anastasie »

Une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendi Samedi 2 Décembre à 18 H à l'Ancienne Mairie. Présence indispensable de tous les sociétaires.

Le Président

DIMANCHE 10 DECEMBRE

14H30 Salle Polyvalente

LOTO

Organisé par

TENNIS CLUB SAINTE ANASTASIE

20 QUINES 5 CARTONS PLEINS PRIX: 4€ LE CARTON, 10€ LES 3

NOMBREUX LOTS A GAGNER:

- Sèche Linge
- Télévision
- Lecteur Dvd
- Cafetière Dosette
- Jambon Cru Filets Garnis
- Etc..



Entracte: boissons et gâteaux maison 1€ pièce

Chronique municipale

Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 novembre 2006

Ouverture de la séance à 20 heures. Monsieur le Maire ouvre la séance en abordant les questions prévues à l'ordre du jour :

Délibération n°06/46

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à souscrire un contrat de prêt bonifié auprès du Crédit Agricole d'un montant de 38 000 € sur 20 ans au taux de 3.42 %.

La Consoil Municipal acconta les décisions modificatives

Délibération n°06/47

| Le Conseil Municipal accepte les décisions modificatives | | |
|--|------------|--|
| suivantes: FONCTIONNEMENT | | |
| Compte 022 Dépenses imprévues | - 93 770 € | |
| Compte 60611 Eau et Assainissement | + 7 000 € | |
| Compte 60612 Energie - Electricité | + 13 000 € | |
| Compte 60621 Combustibles | + 300 € | |
| Compte 60631 Fournitures d'entretien | + 4 000 € | |
| Compte 60636 Vêtements de travail | + 2 500 € | |
| Compte 6122 Crédit bail mobilier | + 9 000 € | |
| mpte 6132 Locations immobilières | + 2 000 € | |
| Compte 6156 Maintenance | + 3 500 € | |
| Compte 6231 Annonces et insertions | + 2 000 € | |
| Compte 6232 Fêtes et cérémonies | + 5 000 € | |
| Compte 6262 Frais de télécommunication | + 3 000 € | |
| Compte 6338 Autres Impôts et taxes | + 300 € | |
| Compte 64168 Autres emplois d'insertion | + 3 000 € | |
| Compte 6454 Cotisations ASSEDIC | + 800 € | |
| Compte 6455 Cotisations assurances personnel + 300 € | | |
| Compte 64138 Autres indemnités | + 37 670 € | |
| Compte 6535 Formation élus | + 100 € | |
| Compte 668 Autres charges financières | + 200 € | |
| Compte 676 Dif. Sur réal. trans. en invest. | + 100 € | |
| Compte 6416 Emplois d'insertion | - 42 000 € | |
| Compte 64168 Autres emplois d'insertion | + 42 000 € | |
| Compte 66111 Intérêts réglés à l'échéance | - 20 985 € | |
| | | |

INVESTISSEMENT Opération 13 : Acquisition de matériel

Compte 21578 Autre matériel et outillage + 2 000 € mpte 2184 Mobilier -2000€

Compte 6611 Intérêts des emprunts et dettes + 20 985 €

Délibérations n°06/48-06/49-06/50

Afin de régulariser la situation de trois employés déjà en place le Maire propose au Conseil Municipal la création

-un emploi d'agent des services techniques ;

-un emploi d'agent des services techniques à temps non complet pour l'école ;

-un emploi d'agent administratif qualifié pour le service administratif.

Délibération n°06/51

Le Conseil Municipal apporte son soutien à la Commune de Mazaugues qui s'oppose au projet d'exploitation sur la commune d'un site de stockage de déchets ménagers et assimilés.

Ce projet devant être implanté sur l'ancien site des mines de bauxite comporte d'importants réseaux écologiques notamment pour la préservation de la ressource en eau du massif.

De plus cette zone est actuellement en voie de classement protégé.

Tour de table

M Alexandre ISTRIA informe le Conseil Municipal que les guirlandes de Noël sont installées mais ne seront mises en service qu'à partir de décembre.

M_Christophe ALLAVENA s'interroge sur l'emplacement aménagé pour les gens du voyage. Etant donné qu'ils

sont obligatoires sur les communes de 5000 habitants et plus, les communautés de communes sont-elles concernées?

JP MORIN: Non; dans les communes alentour seule Brignoles est concernée.

M. Lucien RAYNAUD signale que l'horloge de l'église est encore en panne.

JP MORIN : Nous ferons le nécessaire.

M Oliver HOFFMANN: Avons-nous du nouveau sur l'installation des climatiseurs sur la voie publique ?

JP MORIN : La question a été posée à l'Association des Maires de France, nous sommes en attente d'une

Mme Claude MAROUZE: Nous devrions mettre un cèdre du Liban pour remplacer le saule pleureur au

Mme Rose-Marie BRETON signale que lorsque nous sortons de la salle polyvalente il n'y a pas beaucoup de visibilité. Pouvons-nous faire quelque chose ?

JP MORIN : Le problème tient au fait que lorsque nous marquons l'arrêt nous sommes encore loin de la RD 15. Dès lors que le Stop sera repositionné et le traçage au sol effectué, nous pourrons avancer plus loin et la visibilité sera meilleure.

Mme Rose-Marie BRETON: Au Pré de la Font le panneau « Interdit aux chiens » a été arraché.

JP MORIN : Il a été remplacé deux fois (les recherches ADN sont en cours).



Le saviez-vous?

A Forcalqueiret, dans la ZA les Fontaites une déchetterie a été mise à la disposition des usagers afin de faciliter les dépôts divers à savoir :

-fer

-cartons

-huiles

-batteries, piles

-multi matériaux (sauf les gravats de maçonnerie) En ce qui concerne les déchets verts, il est conseillé d'en faire du compost ou de les brûler sur place aux dates autorisées en respectant les précautions d'usage.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE -Mardi au Vendredi : de 8H30 à 12H et de 15H à 17H30

-Samedi : de 9H à 12H et de 15H à 18H

Fermeture Dimanche et Lundi

Les dépôts effectués à la déchetterie sont GRATUITS ; Alors, changez vos habitudes, ne déposez plus autour des aires à conteneurs, ALLEZ A LA DECHETTERIE. Merci de votre compréhension.

Roger SABATIER - 5^{ème} Adjoint



Listes électorales

es inscriptions sur la liste électorale de la commune sont à déposer en mairie avant le 31 décembre.

Attention au gel!

L'Hiver approche et quelquefois « même en Provence » le froid est rigoureux.

N'oubliez pas de protéger efficacement vos compteurs et installations d'eau. Nous rappelons que les dégâts éventuellement occasionnés aux compteurs, sont à la charge des abonnés.

Travaux routiers

D'après les informations dont nous disposons, ils débuteront vers la mi-janvier en raison d'un retard administratif dans la délivrance de l'autorisation d'ouverture de chantier.

Actuellement, les entreprises travaillent sur les communes de Néoules et de Mazaugues.

C.C.A.S.

Le repas de Noël

Offert par la mairie (C.C.A.S.) aux personnes de 70 ans et plus, ce repas a lieu, nous le confirmons, le jeudi 7 décembre, à partir de 11 H 30, salle polyvalente.

Cette journée festive réunira, selon une tradition désormais bien en place, outre les personnes intéressées, quelques amis, les élus qui le désirent, et ceux qui, de loin ou de près, ont l'occasion et le désir de nous rendre service (assistantes sociales, prêtres, etc...).

Accueillons donc avec joie cette possibilité de nous retrouver dans une ambiance amicale, autour d'un menu soigné et d'une animation choisie.

A très bientôt.

Marie LAURENT – 2ème Adjoint

Information

Une nouvelle association « Plaisir d'aider », agréée par le Conseil Général, sise dans la région proche, a vu le jour récemment. Elle a pour but de répondre aux besoins qui se font parfois sentir, dans certains moments difficiles. Voici une énumération des services proposés : déplacements, aides à domicile, bricolage, jardinage, livraisons de toutes sortes, loisirs (visites de la région, à vos familles, détente à la campagne etc...), cimetière (entretien).

Pour tout renseignement, s'adresser (7 jours/7, 24 heures/24) aux numéros de téléphones suivants : 04.94.04.26.44 ; 06.69.02.34.00

Email: plaisirdaidervar@hotmail.fr

Filière bois énergie en Provence Verte

Dans le cadre d'une démarche initiée et conduite par le Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte, la commune ue Sainte-Anastasie s'est engagée dans une première réflexion sur la mise en place d'une filière bois destinée au chauffage de son ensemble scolaire présent et à venir.

Cet avant-projet a été examiné dans le cadre d'une première étude de faisabilité concernant les écoles primaire et maternelle ainsi que le futur restaurant scolaire. Il sera prochainement approfondi par une seconde étude qui déterminera alors notre choix définitif.

Qu'est-ce que la filière bois ?

Le bois énergie, Pourquoi pas dans votre commune?

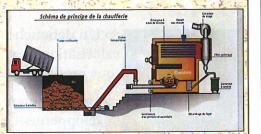
Aujourd'hui plus de 1.500 chaufferies automatiques au bois (collectives et industrielles) existent et fonctionnent en France. <u>Zu'en est il chez vous ?</u>

Le Bois, Energie de l'avenir!



⇒ Fini la manutention : Ce n'est pas du bois bûches!

⇒ Une
chaudière
automatique
à bois n'est
pas une
chaudière à
bûches:



- Technologies performantes: Rendement > 85% - Automatisation - Autorégulation - Entretien minimal

Une énergie renouvelable et non polluante!

- ⇒ Pas de conséquences sur l'effet de serre
- ⇒ 4 m³ de bois économise 1T de pétrole et évite de rejeter 2,5T de CO₂ dans l'atmosphère

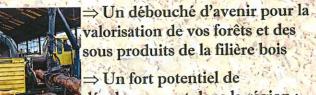
Une énergie compétitive

Combustion

- ⇒ Le bois, un combustible compétitif!
- •1,5 à 5 fois moins cher au kWh que les énergies conventionnelles
- · Non soumis aux

fluctuations des cours internationaux des carburants

Un enjeu pour les collectivités



⇒ Un fort potentiel de développement dans la région : seuls 30% de l'accroissement de la forêt est prélevé

En 2001 en France: 600 chaufferies collectives (454MW) = 500 000 tonnes de bois / an consommé (données ADEME)

Le Débroussaillement

La prise en charge du débroussaillement

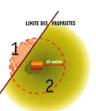
Il existe des textes qui fixent les responsabilités de chacun en matière de débroussaillement, afin d'éviter les problèmes de voisinage.

Le périmètre à débroussailler est inclus dans votre propriété.

La prise en charge des travaux vous incombe en totalité.

Le périmètre à débroussailler s'étend au-delà des limites de votre propriété (1).

C'est au propriétaire du bâtiment de le mettre en sécurité (2), et de prendre en charge les travaux, y compris sur les propriétés voisines.



Sachez, que l'objectif de ces travaux est bien la mise en sécurité de votre maison. Il ne s'agit en aucun cas de valoriser la propriété voisine, qui subit cette obligation. Les règles de courtoisie et de bon voisinage sont de rigueur pour effectuer un débroussaillement chez votre voisin. Après l'avoir informé de l'obligation faite par la loi et lui avoir expliqué la nature des travaux, vous devez lui demander l'autorisation. En cas de refus, vous en remez le Maire qui prendra les dispositions necédure en référé, car l'article L 322-3-1 du code forestier stipule qu'il ne peut s'opposer à la réalisation des travaux.

Je ne connais pas l'identité de mon voisin.

Vous trouverez son nom en consultant les registres du cadastre de votre mairie.

Si votre voisin est lui aussi soumis à une obligation de débroussaillement autour de son habitation (3), le travail ou les frais, concernant la partie commune (4), peuvent être partagés.



Des intrus sur le stade



Quelle ne fut pas la surprise et la déception de nos footballeurs, comme du personnel communal, à la découverte du stade des Négadisses littéralement labouré par une horde de sangliers sans doute friands de

vers de terre. Toute proportion gardée, c'est un véritable désastre pour ceux qui se consacrent bénévolement à cette activité sportive destinée essentiellement aux plus jeunes. Quoi que la commune puisse faire, le terrain ne retrouvera pas rapidement son état initial et des choix assez difficiles devront être faits.

Dans un premier temps, la commune entreprendra la sécurisation des clôtures, mais encore faut-il espérer qu'elles résisteront à la force de nos redoutables iardiniers.

Qui a dit que cette espèce était en voie de disparition ?



« L'Europe » : tout change ?

Franchissement des frontières par des mineurs de nationalité française

Plusieurs ambassades et consulats français ont signalé les difficultés administratives rencontrées par des ressortissants français accompagnés de leurs enfants dépourvus de titres d'identité et de voyage lors du franchissement des frontières françaises ou des frontières extérieures à l'espace Schengen.

La simple production d'un livret de famille, voire d'un acte de naissance ou d'une déclaration de perte ou de vol de titre d'identité ne permet pas d'identifier un enfant. Il est donc utile de rappeler que pour franchir les frontières nationales, un mineur français, quel que soit son âge, doit être en possession :

<u>-s'il voyage en compagnie de l'une des personnes</u> titulaires de l'exercice de l'autorité parentale :

- D'une Carte Nationale d'Identité en cours de validité
 Ou d'un passeport individuel en cours de validité
- Ou d'un passeport individuel en cours de validité
 Ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de
- Ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est age de moins de 15 ans (valable seulement pour l'entrée en Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie).

-s'il voyage seul ou avec un tiers :

- D'une C.N.I. en cours de validité et d'une attestation de sortie du territoire
- Ou d'un passeport individuel en cours de validité (il se peut que certains pays exigent en plus une autorisation de sortie du territoire).
- Ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans (valable pour l'entrée en Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie).

<u>A noter</u>: Les attestations de sortie du territoire sont délivrées en mairie à la personne titulaire de l'exercice de l'autorité parentale sur présentation du livret de famille, de sa carte nationale d'identité ainsi que celle de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

 Gare SNCF. Poursuite des travaux de restauration : remplacement total de la charpente, pose de fermes, couverture en tuiles, décroûtage des murs.

Ancienne cave coopérative : nettoyage des murs au karcher, passage d'une couche d'accrochage (qui sera suivie de deux couches de peinture).

 Elagage d'arbres dont les branchages gênaient la circulation des camions et l'installation de l'éclairage public.

Débroussaillage des vallons.

Piano de la salle polyvalente.
 Fabrication d'un coffrage isolant d'une double utilité: éviter les détériorations et protéger l'instrument.

protéger l'instrument du froid. Entretien du cimetière.

Entretien au cimetiere

- Rebouchage de nids de poule.
- Construction d'une porte métallique en remplacement de la porte vitrée en aluminium du côté du terrain de football constamment détériorée.
- Préparation du marché provençal des 18 et 19 novembre dans la salle polyvalente.
- Réparation du mobilier de la salle polyvalente : chaises, tables, tréteaux...